

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 09/07/2024 - 95575 - 2007 B 01541 - 493 455 042 - BPCE

BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 188 932 730 euros - RCS PARIS n°493 455 042
Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75013 PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2024

(...)

Dix-Septième résolution : Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A de Madame Valérie Savani en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Madame Valérie Savani en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Madame Valérie Savani a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Dix-Huitième résolution : Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B de Monsieur François Brun en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur François Brun en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur François Brun a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Dix-Neuvième résolution : Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B de Monsieur Philippe Henri en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Philippe Henri en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur Philippe Henri a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

(...)

Vingt-et-Unième résolution : Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B de Monsieur Jérôme Saddier en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Jérôme Saddier en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Monsieur Jérôme Saddier a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

(...)

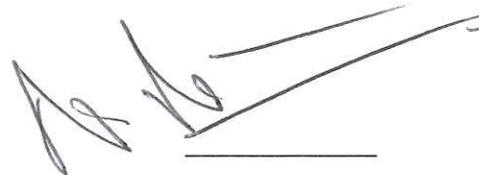
Vingt-Quatrième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme,

le 23 mai 2024



Nicolas NAMIAS

Président du directoire

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 188 932 730 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal
du conseil de surveillance du 23 mai 2024

(...)

III. Nomination du président et du vice-président du conseil de surveillance

➤ ***Vice-Président du conseil de surveillance***

Le conseil de surveillance,

Vu l'article 24 des statuts,

Désigne, en qualité de Vice-président du conseil de surveillance de BPCE, Madame Marie Pic-Pâris Allavena en remplacement de Monsieur Eric Fougère dont les fonctions de Vice-président sont venues à expiration.

Madame Marie Pic-Pâris Allavena exercera ses fonctions pour un mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant approuver en 2027 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme
Le 29 mai 2024
Le Secrétaire du conseil de
surveillance

DocuSigned by:
Valérie DERAMBURE
DD3AE1987CD44FC...

Valérie Derambure

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 188 932 730 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal

du conseil de surveillance du 23 mai 2024

(...)

III. Nomination du président et du vice-président du conseil de surveillance

➤ **Président du conseil de surveillance**

Le conseil de surveillance,

Vu l'article 24 des statuts,

Désigne, en qualité de Président du conseil de surveillance de BPCE, Monsieur Eric Fougère, en remplacement de Monsieur Thierry Cahn dont les fonctions de président sont venues à expiration.

Monsieur Eric Fougère exercera ses fonctions pour un mandat d'une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant approuver en 2027 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme
Le 24 mai 2024
Le Secrétaire du conseil de
surveillance

DocuSigned by:
Valérie DERAMBURE
DD3AE1987CD44FC...

Valérie Derambure

B P C E
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 188 932 730 €
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès-verbal

du conseil de surveillance du 23 mai 2024

(...)

II. Prises de fonction de membres et censeurs du conseil de surveillance

➤ **Fin de mandats de membres et censeur**

Le conseil de surveillance,

Prend acte de l'expiration des mandats de membres du conseil de surveillance à l'issue de l'assemblée générale du 23 mai 2024 de :

- Madame Catherine Amin-Garde
- Monsieur Gérard Bellemon
- Monsieur Thierry Cahn
- Monsieur Bernard Dupouy

Prend acte de la démission de Madame Sabine Calba de ses fonctions de censeur à compter du 23 mai 2024.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

(...)

Certifié conforme
Le 24 mai 2024
Le Secrétaire du conseil de
surveillance

DocuSigned by:
Valérie DERAMBURE
DD3AE1987CD44FC...

Valérie Derambure